

194708

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XV, n° 32.

Bruxelles, juin 1939.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XV, n° 32.

Brussel, Juni 1939.

NOTES SUR LES CÉPHALOPODES,

par W. ADAM (Bruxelles).

XIII. — *Sur une nouvelle espèce de Sepia.*

Sepia winckworthi sp. nov.

- 1835-1848. *Sepia rostrata* D'ORBIGNY (pars) (non D'ORBIGNY [1826?] 1834), in Féruccac et d'Orbigny, Hist. Nat. gén. et part. Céphal. acétab., p. 284, pl. 26 (non pl. 8).
1849. — — — GRAY (pars) (non D'ORBIGNY [1826?] 1834), Cat. Moll. Brit. Mus., I, Céphal. antep., p. 108.
1879. — — — TRYON (pars) (non D'ORBIGNY [1826?] 1834), Manual of Conchology, I, p. 196, pl. 93, fig. 430-432.
1884. *Acanthosepion rostratum* ROCHEBRUNE (non D'ORBIGNY [1826?] 1834), Bull. Soc. Philom. Paris (7) 8, p. 102, pl. 6, fig. 1.
1936. *Sepia rostrata* WINCKWORTH (non D'ORBIGNY [1826?] 1834), Proc. Malac. Soc., XXII, p. 16.

SYNTYPES : Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, Bruxelles (I. G. 10591 et 12182) et « Zoölogisch Museum », Amsterdam.

Dimensions absolues et relatives de *Sepia winckworthi* sp. nov.

	Dimensions en mm.			Indices		
	Type	d'Orbigny pl. 26	Rochebrune	Type	d'Orbigny	Rochebrune
Sexe.	♀	♀		♀	♀	
Manteau :						
longueur dorsale .	57	82	100	—	—	—
longueur ventrale .	51	—	—	89	—	—
largeur maxima. .	32	55	—	56	67	—
largeur à l'ouverture palléale.	28	48	—	49	58,5	—
largeur y compris les nageoires.	41	71	69	72	87	69
épaisseur. . . .	18	—	—	31,5	—	—
Tête : longueur . . .	20	—	—	35	—	—
largeur. . . .	28	40	—	49	49	—
épaisseur	15	—	—	26,5	—	—
Nageoires :						
longueur	54	80	—	95	98	—
largeur	4	14	—	7	17	—
distance entre la base des nageoires et le bord palléal.	3	1	—	5,3	1,2	—
Bras : I, gauche . .	24	± 50		42	± 61	
I, droit	24	± 50		42	± 61	
II, gauche . . .	25	± 53		44	± 64,5	
II, droit	25	± 53		44	± 64,5	
III, gauche . . .	24	± 54	50	42	± 66	
III, droit	24	± 54		42	± 66	
IV, gauche . . .	28	± 58		49	± 71	
IV, droit	26	± 58		45,5	± 71	
Tentacule :						
long. totale, gauche	± 45	± 180	199	± 79	± 220	
long. totale, droite.	± 40	± 180		± 70	± 220	199
massue, gauche. .	± 11	18,5	—	± 19	22,5	—
massue, droite . .	—	18,5	—	—	22,5	—
Ventouses :						
des bras sessiles .	0,8	—	—	1,4	—	—
tentaculaires. . .	± 0,3	—	—	± 0,5	—	—
Sépion : longueur . .	—	92	—	—	—	—
largeur	—	32	—	—	35	—
épaisseur	—	8	—	—	8,7	—
dernière locule .	—	22	—	—	24	—
pointe	—	10	—	—	10,9	—

Dimensions absolues et relatives des sépions de *Sepia winckworthi* sp. nov.

Localité et date de récolte	longueur	largeur	épaisseur	derrière locule	pointe
Dimensions en mm.					
1. Madras, 23-X-1927 (Coll. Winckworth)	76,4	31,5	6	18	5,3
2. Trineomali, 25-XI-1928 (Coll. Winckw.)	72,5	28	6	18	5,5
3. Madras, 18-IX-1930 (Coll. Winckworth)	72	27,5	5,4	15	5,3
4. Gopalpur, 25-V-1929 (Coll. Winckworth)	70,5	24,5	5,4	—	3,5
5. Karikal (Coll. Dautzenberg)	70	28	5,5	17,5	5
6. Madras, 4-IV-1930 (Coll. Winckworth)	69	28	5,5	13	5,5
7. Karikal (Coll. Dautzenberg)	65,5	24,7	5,5	18	4,2
8. Madras, 23-X-1937 (Coll. Winckworth)	63,3	24,5	5,2	17,5	5
9. Madras, 18-IX-1930 (Coll. Winckworth)	58,7	23,5	4,7	—	4,2
10. Telok Betong, 19-IX-1937 (Coll. v. Reg- teren Altena)	58,3+	24	—	—	—
11. Madras, 4-IV-1930 (Coll. Winckworth)	57,5	25,4	5,5	15	4,8
12. Madras, 18-IX-1930 (Coll. Winckworth)	56,7	23,5	5,5	16	5
13. Telok Betong, 19-IX-1937 (Coll. v. Reg- teren Altena).	41	18	—	—	3,3
Indices					
1. (pl. I, fig. A-B) ♂	76,4	41	7.8	23,5	6.9
2. ♂	72,5	38,5	8.3	25	7.6
3. (pl. I, fig. C-D) ♀	72	38	7.5	21	7.4
4. ♂	70,5	34,5	7.1	—	5.0
5. ♂	70	40	7.9	25	7.1
6. (pl. I, fig. C-D) ♀	69	40,5	8.0	18,8	8.0
7. ♂	65,5	37,5	8.4	27,5	6.4
8. (pl. I, fig. A-B) ♂	63,3	38,5	8.2	27,5	7.9
9. ♂	58,7	40	8.0	—	7.2
10. ?	58,3+	—	—	—	—
11. ♂	57,5	44	9.5	26	8.3
12. ♂	56,7	41,5	9.7	28	8.8
13. ?	41	44	—	—	8.0

ORIGINE ET MATÉRIEL :

- a. Karikal (Coll. Dautzenberg) : 2 sépions.
- b. Madras, 23-X-1927 (Coll. Winckworth) : 1 sépion.
- c. Trincomali, 25-XI-1928 (Coll. Winckworth) : 1 sépion.
- d. Gopalpur, 25-V-1929 (Coll. Winckworth) : 1 sépion.
- e. Madras, 1-IV-1930 (Coll. Winckworth) : 2 sépions.
- f. Madras, 18-IX-1930 (Coll. Winckworth) : 3 sépions.
- g. Singapore, V-1933 (Coll. Winckworth) : 1 ♀.
- h. Telok Betong (Sumatra), 19-IX-1937 (Coll. v. Regteren Altena, Zoölogisch Museum, Amsterdam) : 2 sépions (dont un cassé et l'autre provenant d'un animal jeune).
- i. Madras, 23-X-1937 (Coll. Winckworth) : 1 sépion.

DIMENSIONS : voir les tableaux pp. 2 et 3.

DESCRIPTION : ANIMAL.

La femelle (G.).

Bien que cet individu soit sexuellement mûr, il est de petite taille.

Le manteau est relativement large avec le bord palléal ventral à peine échancré et la saillie médiо-dorsale fortement acuminée, présentant exactement la forme de la partie antérieure du sépion. Le manteau est fortement pointu postérieurement à cause de la pointe du sépion. Les nageoires commencent à quelques millimètres en arrière du bord palléal qu'elles ne dépassent pas. Assez étroites, elles montrent à peu près la même largeur le long de toute leur longueur. Postérieurement elles dépassent la pointe du manteau autour de laquelle elles forment une petite échancrure sans se toucher. La tête est un peu moins large que le manteau avec les yeux grands et saillants. Les bras sont relativement courts, ne dépassant pas 50 % de la longueur dorsale du manteau. Leur crête dorsale et leurs membranes latérales (protectrices) sont très peu développées. Chaque bras présente quatre rangées longitudinales de petites ventouses peu serrées, dont le cercle corné est plus ou moins irrégulièrement armé de petits denticules (fig. 1 A). Dans les petites ventouses distales le cercle corné est parfois presque complètement lisse (fig. 1 A). Les tentacules qui étaient complètement retirés dans les poches tentaculaires sont relativement courts. La massue tentaculaire pourvue d'une crête latéro-dorsale bien développée et de mem-

branes latérales (protectrices) très peu développées est couverte de petites ventouses subégales, placées en cinq rangées longitudinales au milieu de la massue. Le cercle corné des ventouses tentaculaires est irrégulièrement denticulé (fig. 1 B). La membrane interbrachiale est très peu développée. Les glandes nida-

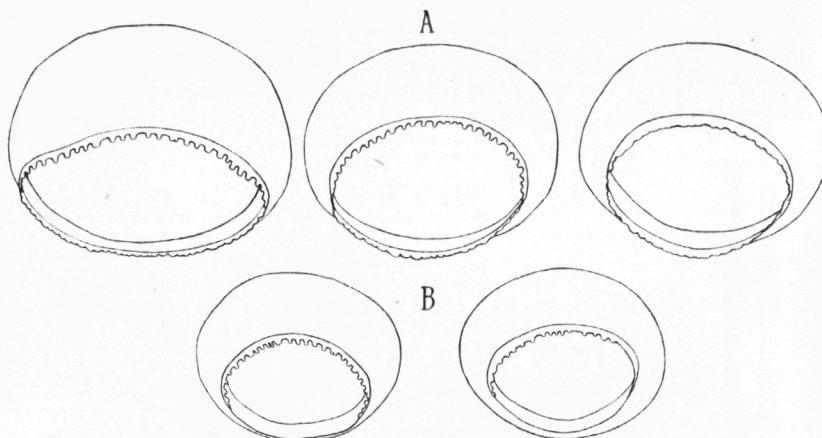


Fig. 1. — *Sepia winckworthi* sp. nov.
Cercles cornés des ventouses, $\times 48$.
A — des bras sessiles ; B — des tentacules.

mentaires sont grandes (longueur : 15 mm., largeur : 10-12 mm.). L'ovaire est rempli d'œufs. La couleur de l'animal conservé est mal définie avec de très petits chromatophores.

Le sépion avait été enlevé ; mais M. Winckworth qui a bien voulu mettre à ma disposition son seul exemplaire m'a informé de ce que le sépion concordait avec les autres sépions décrits ci-dessous, ce qui est confirmé par la forme de la saillie médiodorsale du bord palléal.

SÉPIONS :

Dans le tableau p. 3, j'ai rangé les sépions selon leur ordre de longueur (y compris la pointe postérieure), le plus grand n'atteint pas 8 cm. Ces sépions présentent deux types bien définis que je considère comme étant mâle et femelle.

Sépion du mâle :

Parmi les 13 sépions que j'ai examinés, 9 représentent le type mâle (pl. I, fig. A-B). La face dorsale est très caractéristique.

Toute la partie médiane fortement aplatie montre une faible côte étroite au milieu. La face dorsale entièrement tuberculée présente trois rangées de tubercules plus forts dont une, dans la ligne médiane et deux, allant du bout postérieur jusqu'aux angles de la partie antérieure acuminée. Toute la partie située entre ces deux dernières rangées de tubercules est très plate. Observées en coupe transversale, les parties latérales du sépion, également fort aplatis, forment un angle bien marqué avec la partie médiane.

Les tubercules recouvrant la surface dorsale se disposent régulièrement en lignes longitudinales rayonnantes à partir de la pointe postérieure. Sur la partie médiane aplatie, ces tubercules forment également des lignes transversales parallèles au bord de la partie antérieure acuminée constituant à peu près un angle droit. Sur les parties latérales du sépion, ces lignes se poursuivent courbées et plus ou moins parallèles aux bords latéraux du sépion. Sur la face dorsale du cône extérieur, la tubéculature devient irrégulière. La pointe postérieure légèrement comprimée latéralement, sans crêtes, se recourbe dorsalement en formant un angle obtus.

La face ventrale du sépion est assez aplatie. La partie striée est légèrement concave dans sa moitié postérieure, convexe dans la moitié antérieure ; la partie antérieure lisse montre un faible creux médian. La partie striée assez étroite n'atteint pas le cône extérieur dont elle se sépare par une zone lisse, calcifiée. Les lignes des locules très régulières se recourbent légèrement. Dans la ligne médiane la face ventrale présente un très faible sillon. Le cône intérieur qui renferme la partie antérieure de la zone striée a une couleur rose. Ses parties latérales striées sont fortement appliquées contre le cône extérieur et contre la zone blanche intermédiaire. Dans sa partie postérieure, le bord du cône intérieur s'élève en formant une paroi ventrale entourant la cavité postérieure. Le bord antérieur de cette paroi ventrale aplatie est épais. Le cône extérieur assez mince remonte jusqu'aux deux tiers de la longueur du sépion. Postérieurement les deux branches du cône extérieur se réunissent à la base de la pointe et du cône intérieur sans former une paroi ventrale.

Le bord chitineux très mince et étroit n'entoure pas la partie postérieure du cône extérieur.

Sépion de la femelle :

Il n'y a que deux sépions (pl. I, fig. C-D) représentant le type femelle (les deux exemplaires de Telok-Betong sont douteux ; l'un était usé, l'autre trop jeune, mais probablement femelle).

La forme générale ne diffère que très peu de celle du sépion mâle ; seule la partie postérieure est relativement plus large. La face dorsale plus arrondie ne montre pas les trois zones aplatises séparées par les lignes de tubercules plus forts. A la place des trois lignes de tubercules plus forts, il y a trois côtes arrondies dont la médiane est la plus forte. La face dorsale est également recouverte de tubercules, mais ceux-ci plus serrés ne montrent que des lignes transversales et non des rangées longitudinales. Sur la face dorsale du cône extérieur, les tubercules disparaissent graduellement vers le bord, tout comme chez le mâle. La face ventrale diffère surtout de celle du sépion mâle par le sillon médian très large, de sorte que la partie striée n'est pas convexe dans sa moitié antérieure. La présence du sillon fait que les lignes des locules s'arrondissent plus fortement au milieu. Le cône intérieur est appliqué contre le cône extérieur sur une plus grande distance, de sorte que seule sa partie postérieure forme la paroi ventrale ; chez le mâle ce bord élevé s'étend également dans les parties latérales du cône intérieur. Le bord antérieur épaisse de cette paroi ventrale aplatie est plus rectiligne, de sorte que l'angle formé par le bord extérieur du cône intérieur est plus arrondi (pl. I, fig. D). La pointe postérieure est moins fortement courbée dorsalement et le cône extérieur est relativement plus large que chez le mâle.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.

L'espèce se caractérise par sa taille relativement petite, la saillie médio-dorsale du manteau acuminée, les ventouses des bras sessiles relativement petites et les ventouses tentaculaires subégales, petites et placées en cinq rangées longitudinales. Le sépion montre un dimorphisme sexuel bien prononcé ; il se caractérise surtout par sa partie antérieure fortement acuminée ; par sa face dorsale aplatie et pourvue de trois rangées de tubercules plus forts chez le mâle, plus arrondie et plus régulièrement tuberculée chez la femelle ; par sa face ventrale, pourvue d'un large sillon médian chez la femelle, dont la partie striée est séparée du cône extérieur par une zone blanche lisse ; par son

cône intérieur appliqué contre le cône extérieur (plus fortement chez la femelle que chez le mâle) constituant une paroi ventrale élevée en bride entourant une large cavité postérieure; et par sa pointe postérieure très forte.

Jusqu'à l'heure actuelle la plupart des auteurs qui avaient signalé *Sepia rostrata* d'Orbigny se basaient pour l'identification de cette espèce sur la description et la planche 26 de d'Orbigny. Or, dans la première partie de l'« Histoire Naturelle générale et particulière des Mollusques » publiée en 1834 (1), se trouve sur la planche 8, fig 6, la reproduction d'un sépion sous le nom de *Sepia rostrata* d'Orbigny. Dans l'« Histoire Naturelle générale et particulière des Céphalopodes acétabulifères » d'Orbigny déclare que cette planche a été publiée en 1826; mais je n'en ai pas trouvé confirmation. Dans ce texte qui en tout cas a été publié après la planche 8, d'Orbigny a décrit sous le nom de *Sepia rostrata* l'animal représenté sur la planche 26, tout en indiquant cependant également la planche 8, fig. 6. Comme souvent dans l'ouvrage de d'Orbigny, les dimensions données dans le texte ne concordent pas avec les figures. Or une comparaison des planches 8 et 26 montre qu'il s'agit sans aucun doute de deux espèces différentes. A mon avis, *Sepia rostrata* de la planche 8 se rapproche de (ou pourrait même être identique à) *Decorisepia cottesloensis* Cotton, 1929. Le genre *Decorisepia* a été créé par Iredale (1926, p. 193) pour *Decorisepia rex* Iredale, 1926, caractérisé par l'absence d'un cône intérieur, par sa pointe arrondie et par le cône extérieur large. Or *Decorisepia cottesloensis* possède, selon la description originale, un cône intérieur très étroit (la figure ne montre pas de détails à ce point de vue) et cette espèce ne pourrait donc pas être placée dans le genre *Decorisepia*. Le *Sepia rostrata* de la planche 8 a le cône intérieur également très peu développé, et sa forme générale qui diffère distinctement de celle du sépion de la planche 26 ressemble fortement à celle de *Sepia cottesloensis*.

(1) Selon Sherborn, 1922, Index Animalum, p. LIII, les dates de parution de l'« Histoire Naturelle générale et particulière des Céphalopodes acétabulifères » sont: pp. I-LVI, 1-240: 1840; pp. 241-361: 1848: Atlas, 1-96: 1835; planches: inconnues. Or nous avons examiné un volume intitulé: « Histoire Naturelle générale et particulière des Mollusques », daté: 1834 et comprenant pp. 1-IX + 1-96 et 83 planches. Ces planches représentent une partie de celles contenues dans l'Atlas des « Céphalopodes acétabulifères ».

D'Orbigny donne comme habitat de *Sepia rostrata* : « Le Grand Océan, à Bombay, à Trinquemale, à la Nouvelle-Hollande ».

Or le *Sepia rostrata* de la planche 26 n'a été trouvé que dans l'Océan Indien tandis que *Sepia cottesloensis* est une espèce australienne.

Cependant je ne peux pas prendre une décision définitive à propos de l'identité de *Sepia rostrata* de la planche 8 et de *Sepia cottesloensis* sans avoir vu les types.

Quoi qu'il en soit, le point qui nous intéresse ici est le fait que *Sepia rostrata* décrit en 1848 et figuré en 1835 (pl. 26) n'est pas le même que *Sepia rostrata* figuré en (1826?) 1834 (pl. 8).

Rochebrune (1884, p. 103) a décrit *Acanthoscion spinigerum* d'après un exemplaire de Trinquemale, Mer des Indes. La description sommaire sans figures ne permet pas de reconnaître cette espèce, mais l'auteur remarque (p. 104) : « Nous rapportons à cette espèce le sépion figuré par d'Orbigny (*loc. cit.*, pl. VIII, fig. 6, *a*, *b*, *c*) sous le nom de *Sepia rostrata*; le sépion du type que nous venons de décrire, identique à celui figuré (*loc. cit.*), montre des caractères assez tranchés pour ne pas permettre de confondre les deux formes. » Sous le nom *Acanthoscion rostratum*, Rochebrune a décrit et figuré l'espèce de la planche 26 de d'Orbigny. Bien que Rochebrune ait eu raison de séparer les espèces des deux planches de d'Orbigny, je ne suis pas certain que l'animal que Rochebrune a décrit comme *Acanthoscion spinigerum* appartienne au *Sepia rostrata* d'Orbigny (1826?) 1834: il pourrait s'agir de la femelle de *Sepia rostrata* d'Orbigny 1835-1848. D'autre part, le nom *Sepia rostrata* ne peut être employé que pour l'espèce de la planche 8 et dans le cas où *Acanthoscion spinigerum* serait identique à celle-ci, ce nom tomberait en synonymie avec *Sepia rostrata*.

L'espèce figurée par d'Orbigny sur la planche 26 doit recevoir un autre nom. Je propose de l'appeler *Sepia winckworthi* en l'honneur de M. R. Winckworth (Londres) qui m'a fourni beaucoup d'informations précieuses et qui m'a cédé généreusement le matériel décrit ci-dessus en détail.

Comme le montre le tableau p. 2, les dimensions de notre exemplaire diffèrent assez bien de celles des figures de d'Orbigny. Il me semble que les bras et les tentacules très longs de l'exemplaire de d'Orbigny sont dus à un allongement artificiel provoqué par une mauvaise conservation. Ceci expliquerait l'affirmation de Rochebrune (1884, p. 103) à savoir que les bras

seraient pourvus de trois rangées de ventouses. Le sépion figuré par d'Orbigny (pl. 26) ressemble à celui que nous avons considéré comme appartenant à la femelle.

Bien que *Sepia winckworthi* ne semble pas être rare dans l'Océan Indien (M. Winckworth m'a informé de ce que les sépions sont communs sur les côtes du golfe de Bengale) l'espèce n'a été signalée que par quelques auteurs, toujours sous le nom de *Sepia rostrata*.

Tryon (1879, p. 196) a considéré *Sepia indica* d'Orbigny 1835-1848 comme synonyme de *Sepia rostrata*, mais comme je le démontrerai prochainement, ces espèces sont bien différentes, *Sepia indica* étant synonyme de *Sepia aculeata* d'Orbigny.

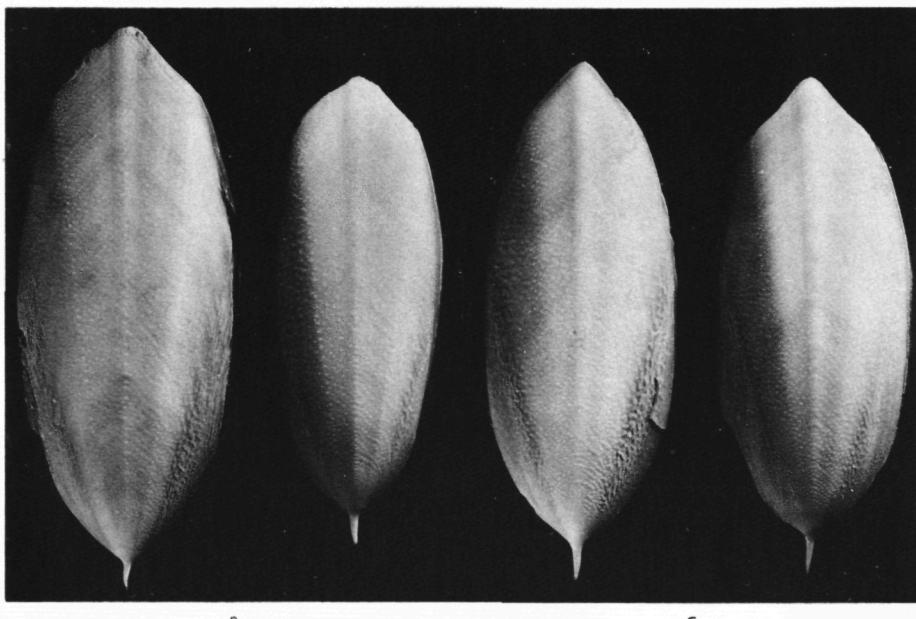
Brazier (1892, p. 12) a signalé *Sepia rostrata* de l'Australie occidentale et du Détröit de Torres. Dans ce cas il s'agit probablement du vrai *Sepia rostrata*.

Les quatre sépions que j'ai signalés sous le nom de *Sepia rostrata* des Iles Pisang (Adam, 1934, p. 6) n'appartiennent ni à cette espèce, ni à *Sepia winckworthi*. Une étude plus approfondie des exemplaires en mauvais état de conservation a démontré que le plus grand exemplaire est un *Sepia latimanus* Quoy et Gaimard, tandis que les trois autres appartiennent probablement à *Sepia rouxii* d'Orbigny.

Sepia winckworthi se rapproche un peu de *Sepia esculenta* Hoyle par certains caractères du sépion, tels que la forme du cône intérieur et la partie basale du cône extérieur. Il en diffère cependant par la forme générale du sépion, surtout de sa partie antérieure, par la tuberculation de la face dorsale du sépion, par la massue tentaculaire et par la taille de l'animal adulte.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

La distribution géographique de *Sepia winckworthi* semble être assez limitée. Jusqu'à l'heure actuelle l'espèce a été trouvée dans la partie occidentale du Golfe de Bengale (Karikal, Trincomali, Madras, Gopalpur) et dans la partie occidentale de l'Archipel Indien (Singapore, Telok Betong, Batavia). Bien que les sépions semblent être communs, les animaux n'ont été trouvés que rarement.



A

C



B

D

SEPIA WINCKWORTHI sp. nov.

A. Sépions du mâle, face dorsale ; B. Idem, face ventrale, grandeur naturelle ;
C. Sépions de la femelle, face dorsale ; D. Idem, face ventrale, grandeur naturelle.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- ADAM, W., 1934, *Cephalopoda*. — Résultats scientifiques du Voyage aux Indes Orientales Néerlandaises de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Léopold de Belgique, II, fasc. 16.
- BRAZIER, J., 1892, *Catalogue of the Marine Shells of Australia and Tasmania*. I. *Cephalopoda*. — Australian Museum, Catalogue n° 15.
- COTTON, B. C., 1929, *Western Australian Sepiidae*. — J. Roy. Soc. Western Australia, XV, p. 87.
- IREDALE, T., 1926, *The Cuttle-fish « Bones » of the Sydney Beaches*. The Australian Zoologist, 4, 3, p. 186.
- ROCHEBRUNE, A. T. DE, 1884, *Etude monographique de la famille des Sepiidae*. — Bull. Soc. Philom. Paris, (7) 8, p. 74.
- WINCKWORTH, R., 1936, *Marine Mollusca from South India and Ceylon*. IV. *A new Indian Sepia*. — Proc. Malac. Soc. London, 22, 1, p. 16.
-

GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.